



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 3 mai 2023

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Onésime à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président
Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme
Madame Pascale G. Malenfant, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime

Sont aussi présente : Madame Manon Lévesque, directrice générale

Dans le but d'alléger le texte,
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »
est appelée ci-après « **La Régie** ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

25.05.23

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 3 mai 2023 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

26.05.23

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 AVRIL 2023

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 5 avril 2023, tenue à la Municipalité de Saint-Pacôme, soit accepté tel que présenté.

4. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS

- Des citoyens de Rivière-Ouelle se plaignent que les roues de leurs bacs sont brisées;
- Des oublis ont été observés sur le Chemin du Portage et l'édifice municipal de Saint-Onésime.

27.05.23

5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER D'AVRIL 2023

Il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois d'avril 2023 soient approuvés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 30 avril 2023		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	1 ^{er} au 30 avril 2023 (4 sem.)	5 867.23 \$
Administration	1 ^{er} au 30 avril 2023 (4 sem.)	1 399.45 \$
	Total des salaires	7 266.68 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS

Caisse Desjardins	Frais d'avril	21.42 \$
Agence du Revenu Canada	D.A.S. janvier, février, mars	3 171.54 \$
Revenu Québec	D.A.S. janvier, février, mars	8 265.59 \$
Vidéotron	Téléphone	81.55 \$
Gilles DesRosiers	Frais déplacement Labrie Équip.	147.00 \$
Gérald Dubé	Nettoyeur vitres, essuie-tout	32.02 \$
Francis Pelletier	Essuie-tout, gants	49.38 \$
Manon Lévesque	Cartouche encre imprimante	76.46 \$
Manon Lévesque	Papier imprimante	35.59 \$
Total des incompressibles		11 880.55 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Serv.Sanitaire Clément Lizo	Conteneur rempl. Jocelyn Benoit	574.87 \$
Pétroles B. Ouellet	diésel	4 384.14 \$
Groupe Environ. Labrie	Pièces 334	1 788.79 \$
Centre Serv. St-Philippe	Graisse, freins 334, graisse, freins 335	1 100.46 \$
C.N.E.S.S.T.	Cotisation annuelle 2022	149.10 \$
Énergie Sonic	diésel	1 969.41 \$
Atria	Sauvegarde en ligne	24.43 \$
Total des comptes à payer		9 991.20 \$
Grand total		29 138.43 \$

28.05.23 6. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 AVRIL 2023

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois d'avril 2023 soit accepté tel que présenté.

29.05.23 7. APPROBATION DE LA FACTURE DE LA MUNICIPALITÉ STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE POUR LES HEURES DE BERTIN PELLETIER

Attendu que nous avons dû recourir aux services de Bertin Pelletier, employé de la Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière, à titre d'éboueur de remplacement suite au retrait préventif de Geneviève Lizotte ;

Attendu que la Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière nous facture de la façon suivante :

15 et 16 mars : **24 heures effectuées**, plus 6 heures ½ à temps et demi, soit 9 heures ¾, donc un total de **33 heures ¾** ;

21 au 24 mars : **37 heures ½ effectuées**, plus 5 heures ½ à temps et demi, soit 8 heures ¾, donc un total de **45 heures ¾** ;

27 au 30 mars : 48 heures ½ effectuées, 48 heures ½ facturées ;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement de la facture numéro 1508 au montant de 3 894.30 \$ à la Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

8. QUESTIONS DIVERSES

- M. Léo-Paul Thibault nous demande si nous pourrions faire quelque chose pour les plastiques agricoles bientôt. Le président l'informe qu'ils sont ramassés dans le bac bleu;
- Mme Pascal G. Malenfant demande que des scénarios soient faits concernant les salaires des éboueurs en comparant les coûts si la collecte était donnée à contrat, advenant le cas où nous ne trouvons pas d'éboueur;
- Les administrateurs demandent à la directrice générale de faire paraître l'offre d'emploi dans le Journal Le Placoteux et dans l'Info dimanche;
- Mme Chantal Boily demande de l'information au sujet des matières organiques qui sont détournées vers le site d'enfouissement.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 7 juin 2023 à 19 heures à la Municipalité de Rivière-Ouelle, tel que prévu au calendrier des rencontres.

30.05.23

10. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 19 h 46.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, greffière-trésorière